



Les organisations syndicales représentatives  
UNSA-Education, FSU, Sud-Education,  
FNEC-FP-FO, SGEN-CFDT

à  
Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice Académique des Services  
de l'Éducation Nationale de la Vendée

La Roche sur Yon, le vendredi 27 janvier 2017

Madame la Directrice Académique,

Le groupe de travail s'est réuni pour « examiner les effectifs » présentés dans vos documents. Nous venions pour aborder les règles qui allaient guider vos décisions.

Ce groupe de travail devant être exclusivement technique, et malgré la qualité des documents réalisés par vos services, l'ensemble des organisations syndicales représentatives a décidé de ne pas entrer dans le cadre d'échanges imposés.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de vous l'exprimer, nous réaffirmons :

- La nécessité de règles claires, transparentes, équitables
- La nécessité de discussions sur ces règles, en amont de l'étude des mesures envisagées.
- La nécessité de faire évoluer favorablement les règles existant jusqu'à maintenant.

Dans un contexte de baisse des effectifs et d'une dotation positive, il est incontournable d'acter la priorité au primaire par la définition de règles ambitieuses abaissant les effectifs dans les classes des écoles publiques.

Nous vous demandons par conséquent de convoquer un groupe de travail pour définir les règles de gestion avant le CTSD du 2 février 2017.

**Pour la FSU,**  
Jean-Jacques BOBIN

**Pour Sud-Education,**  
Christine CURTENAZ

**Pour la FNEC-FP-FO,**  
Pascale SURMONT

**Pour le SGEN-CFDT,**  
Catherine GAUTHIER

**Pour l'UNSA-Education,**  
Benoît DURANTEAU